

Jésus dit : Ne croyez pas que je sois venu abroger – supprimer – détruire – la loi et les prophètes. Les traductions varient, l'idée est la même : la bonne nouvelle du Règne ne signifie pas la fin de la loi de Moïse, loi dont nous venons d'ailleurs de lire un petit extrait.

Mathieu nous présente Jésus comme le nouveau Moïse. Il n'est pas un anti-Moïse. Il accomplit l'œuvre de Moïse, le porte à sa plénitude. Jésus dit : je ne suis pas venu pour détruire mais pour accomplir.

Nous avons déjà entendu Mathieu dire que Jésus et Jean accomplissent telle ou telle parole prophétique. Ici, nous rencontrons une proposition nouvelle : Jésus accomplit la loi, non pas au sens de faire tout exactement comme le prescrirait la loi, mais au sens d'un dévoilement de son sens profond. Pour Mathieu, Moïse est un prophète, et son œuvre aussi attend son accomplissement, comme les paroles des prophètes, et comme toute vie terrestre.

Faire tout exactement comme le prescrirait la loi serait de toute manière impossible, car il y a toujours un décalage entre la situation qui nous préoccupe et la situation dans laquelle la loi fut énoncée. La loi est toujours à interpréter. La loi n'est pas une machine, son application n'est pas automatique. La loi s'applique après délibération, avec discernement.

Jésus applique la loi avec beaucoup de liberté, et il se défend contre des critiques, par exemple quand il guérit un malade un jour de sabbat. Le respect de la vie est un critère de discernement dans l'application de la loi. Moïse dit : choisis la vie afin que tu vives. Jésus dit : la loi est faite pour les humains et non pas les humains pour la loi.

Dans notre passage, Jésus relève une situation où la loi n'est pas assez précise, pas assez rigoureuse, pour protéger efficacement la vie. Quand Moïse interdit de tuer le corps de l'autre, Jésus ajoute que tuer son âme en l'insultant est tout aussi condamnable.

Le problème n'est pas tant la colère, mais ce qu'on en fait. La vraie colère est une réaction naturelle et saine à l'injustice, et Jésus la connaît, les évangiles nous en parlent. Ce qui est problématique, c'est de blesser autrui sous prétexte qu'on ressent de la colère. Quand nous ressentons de la colère, cela doit nous donner à réfléchir, puis à chercher une réponse constructive à l'injustice qui l'a causée. Insulter autrui parce qu'il nous énerve ne va pas dans le sens de la vie. Et parfois on s'énerve parce que l'autre met à nu notre propre injustice – bien interprété, l'énervement peut alors être l'occasion de changer de comportement. Bref : l'émotion de la colère est un signal à interpréter, et non pas une faute morale.

Mais revenons à Jésus qui accomplit la loi. Jésus n'accomplit pas la loi comme on accomplirait une tâche, mais en la portant à son accomplissement, à sa plénitude. En sa personne, il porte la vie humaine à sa plénitude. Au travers de la souffrance et de la mort, il accède à une vie nouvelle, une vie transfigurée, ressuscitée, une vie de toujours dont il témoignera auprès de ses disciples abasourdis. Ses amis le reconnaissent, mais pas forcément tout de suite, comme quand Marie de Magdala, pleurant devant le

tombeau vide, pense d'abord rencontrer un jardinier, avant de voir que c'est son cher Rabbouni qui se montre à elle. Cette rencontre la rend plus vivante que jamais, et elle va annoncer aux autres ce qu'elle a vu et entendu. Jésus ressuscité dévoile l'accomplissement de la vie corporelle humaine, et ceux et celles qui le rencontrent en sont vivifiées.

De la même façon que Jésus dévoile un aspect inouï de la vie humaine, cette vie de toujours, incorruptible, ainsi aussi, il ouvre nos yeux à la loi d'amour, à la loi de vie, cette loi inouïe qui sommeille dans la loi de Moïse.

Sur la montagne de la Transfiguration, puis après Pâques, Jésus dévoile l'accomplissement du corps humain dans sa gloire, il dévoile sa plénitude. Ainsi aussi, il dévoile l'accomplissement et la plénitude du corps de la loi, tel qu'elle sera enfin véritablement au service de la vie.

La justice des disciples devra surpasser la justice des scribes et des pharisiens. Tout au long des évangiles, il nous est montré combien les scribes et les pharisiens, tout en pensant bien faire, pouvaient être hypocrites, ou tout simplement aveugles aux vrais enjeux de la justice. Leur grand défaut est ceci : ils sont toujours prêts à condamner. Dès que quelque chose n'est pas complètement dans les clous, ils crient au scandale. Soit leur légalisme les rend inhumains, et ils se comportent comme des vrais petits harceleurs, soit ils disent mais ne font pas.

Chacun de nous porte en soi un petit pharisien qui crie régulièrement au scandale, qui crie « imbécile ! fou ! » à la moindre inattention. Prenez garde de ne pas vous laisser décourager par cette voix si prompte à nous décourager. Cet harceleur intériorisé peut nous rendre malade : il s'inquiète pour nous, mais pas de la bonne manière. Vous pouvez lui dire : merci de m'avertir, je vais y réfléchir, tu peux aller te coucher. Ensuite, on réfléchit, on discerne et on fait de son mieux, honnêtement, sachant que la perfection n'est pas de ce monde. Dieu le sait, Jésus le sait, mais ce petit pharisien qui nous harcèle ne le sait pas. Je suis convaincu qu'apprendre à déjouer cet harceleur intime est la voie royale pour devenir plus justes et aimants envers autrui.

Mathieu défend le message de Jésus contre ceux qui reprochent à la jeune Eglise de prendre la loi à la légère. Des questions d'observance ont agité la jeune Eglise : est-ce que les chrétiens d'origine païenne doivent être circoncis ou non, peut-on manger les viandes sacrifiées aux idoles ? Tout cela a fait débat. Mathieu insiste que pas une pointe d'un petit « i » de la loi ne passera avant que ne passent le ciel et la terre, mais jamais il ne laisse entendre qu'il faudrait accomplir toutes les prescriptions de la loi pour être disciple de Jésus. A la fin de son évangile, nous trouvons l'ordre de *baptiser* toutes les nations, et non pas l'ordre de les *circoncire*. Peut-être qu'avec la mort de Jésus, la terre et le ciel ont commencé à passer ? Pour ceux qui en sont les témoins, le réveil de Jésus d'entre les morts inaugure des temps nouveaux.

L'apôtre Paul est sur cette même ligne. Très à cheval sur l'observance de la loi, mandaté pour persécuter l'Eglise naissante, harceleur professionnel pour ainsi dire, il rencontra la gloire de Jésus sur le chemin de Damas, et il en fut ébloui.

Désormais, il « enseigne la sagesse de Dieu, mystérieuse et demeurée cachée, que Dieu, avant les siècles, avait d'avance destinée à notre gloire. ». Cette sagesse de Dieu est la loi Vivante que Jésus dévoile, qui est l'accomplissement de la loi de Moïse. Jésus l'accomplit en enseignant, en guérissant, et en se levant d'entre les morts. Il se révèle désormais comme Plus-que-Vivant à d'innombrables personnes, d'abord parmi ceux qui l'ont connu avant sa mort, puis aussi parmi des gens qui ne l'avaient jamais vu auparavant, comme Paul lui-même.

Les témoins de la résurrection nous parlent de leur expérience. Ils ne nous transmettent pas une doctrine, mais une expérience. A nous de les croire sur parole, pour que nous puissions faire nous-mêmes l'expérience de cette vie qui ne meurt jamais et de sa loi de sagesse, de vie et d'amour.

Notre partage du pain et du vin, notre communion autour de la table, en est le signe tout humble et festif à la fois. Amen.

*Poitiers, 15 février 2026, Ariane van der Hoog*